



ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER

Compte-rendu de la CAP Attachés d'administration de l'Équipement

13 juin 2013

La CAP est présidée par Hervé SCHMITT, sous-directeur de MGS. Le président porte à la connaissance des représentants du personnel, quelques informations reprises ci-dessous.

CIGEM : le projet de décret est examiné ce jour par le conseil supérieur de la fonction publique. La CFDT Fonctions Publiques a déposé un amendement sur le texte. (lien ci-dessous)

http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/Amendements_CFDT_CSFPE_2013-06-13.pdf

La DGAFP n'a pas encore communiqué le projet de circulaire de gestion.

Le président indique que l'objectif est une adhésion d'ici la fin 2013 pour le MEDDE. Les premières nominations dans le nouveau grade d'attaché hors classe, au titre de 2013, seront actées en CAP au printemps 2014.

Examen professionnel d'APAE : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 juin. La remise des dossiers de RAEP est prévue en octobre et les oraux en novembre. La DRH n'est pas en capacité de communiquer le nombre de postes ouverts avant quelques semaines encore.

Les CVRH vont mettre en place des formations à l'épreuve de la RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle).

La CFDT a attiré l'attention du président sur la forte concurrence entre corps sur les postes : afin de favoriser la mobilité, elle propose que soit développé un réel travail d'adéquation poste/compétences. La CFDT constate que certains postes proposés en détachements entrants pourraient l'être à des agents en interne.

Intégration dans le corps des AAE

Les demandes ci-après ont fait l'objet d'un avis favorable de la CAP

1^{er} niveau

Nom.....	service d'accueil	grade	date d'effet
BLICQ Isabelle.....	DREAL Poitou Charente.....	AAE	01/07/2013
CAHU Sophie.....	DIR Ouest.....	AAE	14/06/2013
CLAVEAU Dimitri.....	DDT Seine-et-Marne	AAE	01/07/2013
DRAVET-LATGE Pascale	DDT Bouches du Rhône	AAE	01/07/2013
GHNASSIA Chloé	DDT Calvados	AAE	01/07/2013
HUBERT Candice	DREAL Centre	AAE	01/09/2013
LEDON Noël	DREAL Champagne-Ardenne	AAE	01/09/2013
MONSEMPES Corinne	SG.....	AAE	01/09/2013
OLIVER Manuel	DREAL Champagne-Ardenne	AAE	31/08/2013
SAUVANT Jérôme	DDT Allier	AAE	01/09/2013
VAN PUYVELDE Catherine.....	DREAL Basse Normandie.....	AAE	01/07/2013

2^{ème} niveau

Nom.....	service d'accueil	grade	date d'effet
HARIZANOS Annick.....	SG.....	APAE	01/09/2013
OLIVIER Frédéric.....	DDTM Haute-Corse.....	APAE	01/09/2013

Validation de la promotion au grade d'attaché principal par projet professionnel

Nom	service d'accueil	date d'effet de prise de poste
BONHOMME Didier.....	DDT Ardennes/SLDS	01/03/2013
MAILLET Pierre.....	DGALN/DEB/EN/EN1	01/01/2013
HOLDERIC Jean-Christophe	DREAL Nord Pas de Calais	01/02/2013
BUTTIGNOL Valérie.....	CETE Méditerranée.....	01/03/2013
RIGOT Maÿlis	DREAL Nord Pas de Calais	01/03/2013
SBRAVA Eric.....	DDT Rhône.....	01/04/2013
DE BLIGNIERES Geneviève.....	DIR Nord.....	01/04/2013
GOULHEN-LACROIX Agnès	DDTM Morbihan.....	01/04/2013
TIRAN Frédéric.....	DREAL Paca.....	01/07/2013
REZZI Didier.....	DGITM	01/01/2013
FAURE-VASSAL Geneviève	CETE Méditerranée.....	01/03/2013
ROQUES Jérôme	DIR Méditerranée.....	01/04/2013
SOHIER Marie-Laure	DDT Oise	01/05/2013
BOISSELIER-BOUSSEAU Brigitte.....	SG	01/04/2013
BODEAU Brigitte	DDT Dordogne.....	01/05/2013

Validation de la promotion au grade d'attaché principal par contrat de fin de carrière

Nom	service d'accueil	date d'effet de prise de poste
CREVON Jean.....	DDT de la Vienne.....	01/01/2013
AVINAIN Viviane.....	DDT Rhône.....	01/01/2013
GODON Christine	DGEC.....	01/01/2013
GALANT Catherine	CGDD	01/01/2013

Validation de la promotion au grade d'attaché principal dans d'autres structures

Nom	service d'accueil	date d'effet de prise de poste
PERRAT Alexandre	Conseil Général Bas-Rhin	01/05/2013
DELAITTE Catherine	DIRECCTE Picardie.....	01/05/2013
IRSAINE Samira.....	SG/DAEI/International.....	01/10/2013
CATOT David.....	SG/DAEI/International.....	01/09/2013

Détachements entrants

Le quota d'accueil en détachements entrants est en forte baisse cette année : cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir.

Il est surprenant de constater que la sous-direction, en charge de la présélection des candidats pour des postes en détachements entrants, ne souhaite visiblement pas expliciter, dans le cadre de la CAP, les critères qu'elle applique.

Le président a invité les représentants du personnel à prendre contact directement avec le sous-directeur concerné...

Les critères qui ont prévalu lors de l'examen des propositions de l'administration sont les suivants :

- adéquation profil-poste ;
- postes ayant fait l'objet d'au moins deux publications à la mutation ;
- priorité aux services ayant un fort taux de vacance ;
- respect du classement établi au niveau régional des postes à pourvoir par détachement.

Les candidatures retenues par la CAP sont les suivantes :

Nom.....service..... intitulé du poste

DEGRAVE GhyslaineDDTM Corse du sud.....Chargé d'expertise biodiversité

BONMARCHAND CendrineDDT Oise/DDCSCadre de service hébergement logement de la DDCS de l'Oise

DELATTRE Guillaume.....DREAL Poitou Charente.....Chargé de mission du système d'information géographique

LEVAVASSEUR ClaireDGPRChargé mission sur prévention déchets et filières gestion meubles...

SCHWARTZ SoizicDPMAChargé de mission pisciculture/algoculture marines

CHABANNE RaghniaDDTM Nord.....Responsable Droit au logement et lutte contre l'habitat indigne

Mobilités à l'extérieur du METL-MEDDE

Les trois agents ci-dessous vont partir en position normale d'activité sur des postes budgétaires d'un autre ministère.

Nomservice..... intitulé du poste

DENORME CatherineSGAR Nord Pas de Calais..... Conseiller formation plateforme régionale d'appui interministériel

MESPOULHES MartinDDT Cantal Responsable de l'unité

LORENTE Vincent.....SGAR Languedoc Roussillon... Conseiller formation plateforme régionale d'appui interministériel

Mobilités 1^{er} et 2^{ème} niveaux

Vous trouverez ci-dessous les liens qui vous conduiront sur les tableaux de résultats :

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AE_resultats_mobilites_1e_niveau_13-06-13.pdf

http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/cr/cat-a/AE_resultats_mobilites_2e_niveau_13-06-13.pdf

Recours sur coefficient PFR au titre de 2012

Quatre recours ont été examinés : ils portent sur la part « résultats ». Il s'avère que dans l'ensemble de ces cas, les services ne peuvent augmenter les agents en raison des contraintes budgétaires. Une fois de plus, les complexités voire l'inefficacité du système sont pointées.

Lors de mutations, les agents n'ont pas de visibilité sur le montant de PFR qui leur sera appliqué : le maintien du montant global est normalement la norme. Les agents sont invités à bien se renseigner lorsqu'ils postulent et le cas échéant, à faire un recours en CAP s'ils pensent ne pas être traités de façon équitable par rapport aux autres agents du corps dans le service.

A la vue des recours présentés en CAP, il est demandé à l'administration d'indiquer dans la prochaine circulaire indemnitaire que les agents en sortie d'IRA, retour de congé maternité ou parental ne doivent pas se voir appliquer systématiquement un coefficient plancher.

Bonifications au titre de 2012

Rappel des principes

Les agents dont la valeur professionnelle a donné satisfaction peuvent bénéficier d'une réduction d'ancienneté d'un mois dans la limite de l'enveloppe disponible. Sont exclus de ce dispositif d'attribution de bonification les agents au dernier échelon, soit le 12^e échelon pour les AAE et le 10^e échelon pour les APAE.

Conformément au décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié, l'enveloppe de mois à distribuer est calculée sur 90 % de l'effectif à prendre en considération (EPC) qui englobe tous les agents évalués d'un même corps, à l'exclusion de ceux ayant atteint l'échelon sommital de leur grade.

Pour 2012, une bonification uniforme d'un mois est attribuée aux agents éligibles ayant donné satisfaction.

Total des agents éligibles : 1 615 (AAE) + 874 (APAE) = 2 489

Nombre d'agents n'ayant pas donné satisfaction (0 mois de bonification) : 20 + 5 = 25

Nombre d'agents pouvant bénéficier d'un mois de bonification : 1 595 + 869 = 2 464.

L'insuffisance de l'enveloppe de mois pour 2012, par rapport au nombre d'agents bonifiables, a conduit la CAP à exclure certains agents du bénéfice de la bonification (agents en détachement ou radiés).

Loi de dé-précarisation

L'administration fait un point sur l'application de cette loi qui permettra notamment la titularisation dans le corps des attachés. Le nombre d'agents qui pourrait intégrer le corps à l'issue de l'examen professionnel est estimé à environ 180. Les épreuves pour les examens ouvrant titularisation en catégorie A devraient se dérouler en octobre-novembre pour l'écrit, en décembre pour l'oral. D'autres examens sont prévus jusqu'en 2016.

1- Circulaire du 26-07-2013 : relative à la mise en œuvre du dispositif d'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique de l'État, prévu à l'article 1er de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique

http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/Circulaire_26-07-12_titularisation_pnt.pdf

2 – Dé-précarisation : Nature des épreuves et calendrier prévisionnel 2013 des recrutements réservés

http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/Nature_epreuves_calendrier_deprecarisation.pdf

3 - Loi « dé-précarisation » : Titularisation dans le corps des attachés - 1^{er} niveau de grade

http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/categoriel/Fiche_attaches_deprecarisation.pdf

Bilan de gestion

L'administration a rédigé un bilan de gestion du corps pour l'année 2012 : encore à l'état de projet, il devrait être diffusé prochainement. Il devra être en particulier complété par le volume des agents d'autres ministères accueillis en position normale d'activité dans le corps des attachés du MEDDE (la CAP n'étant pas compétente pour émettre un avis sur ces mouvements).

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter l'élue CFDT suppléante :

Isabelle MESLIER DGITM/DIT 01 40 81 13 83

isabelle.meslier@developpement-durable.gouv.fr

Pour des dossiers à traiter lors de la prochaine CAP, contacter également l' élu CFDT titulaire :

Michel VERMOT MIILOS – DT Paris..... 01 40 81 21 01

michel.vermot@developpement-durable.gouv.fr

**La prochaine CAP est prévue le 15 octobre 2013 : mutations & recours.
Rappel : les promotions seront traitées début 2014, dans l'attente du CIGEM.**

Besoin d'un ancien compte rendu ? consultez le site de la CFDT :

<http://www.cfdt-ufetam.org/capccpcad/capccpcad.htm>

A la recherche d'une information sur le CIGEM ou la déprécarisation ?

<http://www.cfdt-ufetam.org/carrieres/carrieres.htm> puis rubrique « Catégoriel »